



Assurance auto 2ème conducteur

Par **Mchrys**, le **08/01/2015** à **22:19**

Bonsoir, je viens d'avoir mon permis et ma grand mère la seule qui dans ma famille possède une voiture souhaite m'assurer en tant que 2ème conducteur. Problème son assurance ne veut pas.

Une assurance a t'elle le droit de refuser de m'inscrire sur le contrat de ma grand mère sous prétexte que je suis son petit fils et non son fils ?

Y aurais t'il une loi ou un texte dans le code des assurances qui jouerai en ma faveur ?

Bien cordialement

Par **chaber**, le **09/01/2015** à **07:34**

bonjour

chaque assureur a ses propres critères de sélection des risques